



Union SNUI – SUD Trésor
80/82, rue de Montreuil • 75011 PARIS
Tél. 01.44.64.64.44 • Fax 01.43.48.96.16
www.snui.fr • Courriel : snui@snui.fr

Communiqué de presse

Mardi 2 Juin 2009

Quel contrôle fiscal demain ?

Le Ministre du budget et des comptes publics vient de communiquer sur les résultats du contrôle fiscal pour l'année 2008. Pour lui, le contrôle demeure « *une mission importante car elle est le garant du civisme fiscal et du respect de l'égalité devant l'impôt* ». Ce rappel est heureux et nécessaire. Le contrôle est en effet la contrepartie du système déclaratif et, en luttant contre les différentes formes de fraudes fiscales (coût annuel : entre 42 et 51 milliards d'euros), la Direction générale des finances publiques (DGFIP) assure une mission essentielle.

Les résultats du contrôle demeurent assez stables au regard des années précédentes, tant au niveau du nombre de contrôles que des rappels.

Année	2005	2006	2007	2008
Nombre de contrôles sur place	52.226	52.429	52.292	52.010
Rappels en droits du contrôle sur place*	6,856	6,904	7,025	7,120
Rappels en droits contrôle sur pièces*	5,127	5,488	5,921	5,6

* en milliards d'euros

(Source : projets de loi de finances sauf 2008, communiqués et dossiers du Ministre du budget et des comptes publics).

Dans son « *Rapport sur l'état de la lutte contre la fraude fiscale* » (avril 2008), le SNUI faisait part de ses inquiétudes sur le « décrochage » qui s'accroît entre une fraude qui se diversifie, se complexifie et s'internationalise, et un contrôle fiscal dont les moyens juridiques, matériels et humains ne suivent pas. Le constat demeure valable en 2009 et ce d'autant plus que la pression sur les services de contrôle est de plus en plus forte : management statistique conduisant à aller vite sans toujours pouvoir procéder aux investigations nécessaires, travail administratif de plus en plus important au détriment de la technicité fiscale proprement dite...

Les enjeux sont pourtant immenses. Le G 20 s'est ainsi conclu sur des déclarations très fortes à l'encontre des paradis fiscaux. Mais concrètement, on ne peut que constater que la part ayant donné lieu à rappels d'impôt (les « redressements fiscaux ») en fiscalité internationale est passée de 10,3 % des opérations de contrôle fiscal en 2000 à 8,8 % de ces opérations en 2007 tandis que le nombre de demandes d'assistance administrative internationale passait de 1,7 % des opérations de contrôle en 2002 à 1,4 % en 2007. Moins de temps, plus de «management» par indicateurs, moins d'emplois (surtout dans les services qui gèrent l'impôt, détectent la fraude et programment le contrôle fiscal), telles en sont les principales causes. Les délais se réduisent singulièrement, notamment depuis 2004 (Nicolas Sarkozy, alors Ministre des finances, avait réduit les délais de contrôle à 3 mois pour les PME et 9 mois pour les grandes entreprises) or, les demandes d'assistance administrative internationale sont longues à traiter (fréquemment plus de 200 jours pour obtenir les renseignements demandés qui serviront dans les opérations de contrôle). L'urgence s'est imposée au contrôle, lequel nécessite pourtant parfois du temps.

Des propositions existent mais demeurent pour l'instant sans suite : création d'une obligation de déclarer les schémas de montages fiscaux internationaux, création d'un Service judiciaire d'enquêtes fiscales, changement de cap en matière de pilotage du contrôle, renforcement de l'arsenal anti-évasion fiscale (articles 238 A ou 209 B du Code général des impôts par exemple), réécriture de certaines procédures telles que la flagrance fiscale, nouveaux outils informatiques de recoupement des données, hausse des emplois... Pour toute réponse, la DGFIP annonce 7.000 suppressions de postes en 3 ans et ne change pas ses outils statistiques ni ses méthodes managériales. Ceci augure mal d'un changement de méthode pourtant nécessaire : en matière de contrôle et de lutte contre la fraude, il y a encore loin de la coupe aux lèvres. Les agents en charge du contrôle fiscal le savent et le vivent, d'où une réelle montée du malaise et du mécontentement.